

Réponse de Laurent Licata et Olivier Klein aux commentaires de Lomomba Emongo  
«Regards croisés ? Sur un passé commun ?... le doute persiste», juillet 2006

Nous vous remercions d'avoir lu avec attention notre texte, ainsi que de nous avoir invités à répondre à votre critique. Nous allons ici tenter de le faire. Globalement, nous dirons d'emblée que certaines de vos critiques nous semblent fondées, que d'autres nous semblent attribuables à certains malentendus que nous tenterons de dissiper, et, enfin, que d'autres encore nous semblent totalement dénuées de fondement, nous vous expliquerons pourquoi. En tout état de cause, nous ne pouvons que marquer notre profond désaccord à l'égard de votre conclusion, par laquelle vous nous accusez d' « alignement idéologique sous-terrain ». Vous restez très évasif quant à la nature de l'idéologie en question, mais nous suspectons que vous nous reprochez par là de soutenir une idéologie pro-coloniale. Comme vous vous en doutez, nous ne prenons pas cela comme un compliment. Nous ne pouvons qu'espérer que les lecteurs de COBELCO, site que nous connaissons bien et dont nous faisons par ailleurs mention dans ce chapitre, prendront la peine de nous lire et qu'ils ne baseront pas leur opinion concernant notre travail sur votre seule critique.

Commençons par les critiques fondées. Vous nous reprochez de ne pas donner suffisamment d'informations quant à notre méthodologie. Nous devons en effet admettre que nous avons limité le plus possible les aspects techniques dans ce chapitre. Pourquoi ? Essentiellement parce qu'il s'agit justement d'un chapitre prenant place dans un ouvrage consacré aux approches psychosociales de l'altérité<sup>1</sup>, destiné à être compris par un large public, et pas d'un article scientifique que nous aurions soumis à un journal spécialisé. Pour rester lisibles, nous avons fait l'impasse sur certains détails de l'enquête, mais nous comprenons parfaitement que vous soyez demandeur d'informations supplémentaires. Vous soulignez par exemple le manque d'informations concernant les personnes constituant notre échantillon (pourquoi plus d'hommes que de femmes, les régions d'origine des répondants congolais, le statut et l'affectation des anciens coloniaux, etc.), et vous avez sans doute raison de supposer que ces informations permettraient de mieux comprendre les discours de nos répondants. Cependant, bien que nous ayons recueilli la plupart de ces informations, il ne nous paraissait pas légitime de décrire des liens entre ces caractéristiques et les réponses que nous avons enregistrées car la taille très réduite de nos échantillons ne nous permettait en aucun cas de le faire de manière rigoureuse. Il nous faut rappeler ici qu'il s'agissait d'une étude qualitative essentiellement exploratoire. Nous avons mené cette enquête avec un groupe d'étudiants de licence formés à cet effet, tous bénévoles, sans aucun soutien financier. Les interviews étaient longs et ont dû être retranscrits intégralement : un travail considérable. Il ne nous était pas possible, pour cette étude, d'interroger plus de personnes, ce qui nous aurait permis de mettre en évidence les relations que vous évoquez. Soulignons aussi que nulle part nous n'avons prétendu qu'il s'agissait d'une enquête représentative de l'une ou l'autre population. De ce fait, nous avons pris le parti de prendre leurs discours comme objet d'études, et de nous limiter aux comparaisons entre anciens colonisés et anciens coloniaux. Parmi les critiques légitimes, vous oubliez aussi de mentionner que les répondants congolais – tous âgés d'au moins 18 ans en 1960 - ont tous été interviewés en région bruxelloise. C'est très certainement là aussi un biais important, mais nous n'avions pas les moyens d'envoyer des enquêteurs au Congo. Nous espérons pouvoir un jour remédier à cela (si des chercheurs congolais en sciences humaines lisent ceci, nous les invitons à nous contacter s'ils désirent collaborer avec nous sur ce type de projet). Nous avons entre temps réalisé d'autres études auprès d'échantillons plus grands (2 à 300 personnes) d'anciens coloniaux belges et de Belges tout venants. Ces études, en revanche, nous permettent d'inférer de manière valide des liens

---

<sup>1</sup> Voir <http://www.ulb.ac.be/psycho/psysoc/Autre.htm>

entre variables. Nous informerons COBELCO dès que nous aurons fait publier ces nouveaux résultats.

Vous nous reprochez également, dans votre conclusion, de clore notre chapitre sur une réflexion qui se centre surtout sur le cas des anciens coloniaux belges. Nous reconnaissons que vous avez raison : ce travail émane au départ d'une réflexion sur la menace identitaire que représentent les accusations (en particulier telles qu'on les trouve dans le livre de Hochschild) concernant les abus du régime léopoldien sur l'image nationale belge. Nous avons ensuite voulu étendre notre réflexion aux anciens colonisés, entre autres pour qu'ils aient droit eux aussi à la parole, qu'on ne les enferme pas à nouveau dans un rôle passif, et pour permettre la comparaison. Nonobstant vos critiques, nous avons le sentiment que notre étude montre bien à quel point certains répondants congolais ont su démonter activement, et efficacement, le discours colonial. Alors, d'accord pour dire que nous aurions pu pousser l'analyse plus loin en ce qui les concerne<sup>2</sup>, mais pas pour dire que nous avons « fait la part belle à tout autre qu'aux anciens colonisés congolais ». Nous tenons à préciser qu'en tant que psychologues sociaux, notre projet n'est pas de conforter ou de disqualifier un système de croyances au profit d'un autre (même si, naturellement, nous avons des opinions personnelles par rapport à ces questions), mais d'essayer de comprendre et d'interpréter les processus qui conduisent des individus, en fonction de leur ancrage social, à adopter des positions particulières en regard de ces croyances. Nous étant présentés comme des psychologues auprès des répondants (et non comme des militants politiques), il nous semblerait profondément irrespectueux de poser des jugements sur des représentations qui, parfois, jouent un rôle central dans leur identité, alors que ces jugements ne relèveraient ni de notre rôle ni de notre domaine d'expertise (nous ne sommes pas historiens). De là à dire que nous leur faisons la part belle, il y a un pas que vous franchissez un peu trop vite.

Il nous faut aussi souligner le fait qu'une telle analyse n'épuise bien entendu pas toute la richesse du matériel récolté (le fichier des interviews fait plus de 300 pages). Dans le cadre de cet ouvrage sur l'altérité, nous en avons proposé une analyse particulière en mettant en évidence des tendances générales et en les illustrant par des extraits de discours. Cependant, il ne fait pas de doute qu'il eut été possible d'en proposer d'autres. Peut-être aurons-nous l'occasion de le faire dans un autre cadre. Pour le dire autrement : nous ne prétendons pas refléter dans ce chapitre l'entièreté des discours recueillis ; mais soyez sûr que ce que nous rapportons s'y trouve bien.

Poursuivons en examinant les critiques qui nous semblent émerger d'un malentendu. La troisième « négligence » que vous nous imputez relève à nos yeux de cette catégorie. Vous nous reprochez le fait que les résultats soient structurés autour de quatre « énoncés exemplaires » : développement matériel, exploitation, pacification, attitudes des belges. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'énoncés exemplaires, mais de classes d'unités de contexte élémentaires. Le logiciel d'aide à l'analyse de données textuelles que nous avons utilisé (Alceste) effectue une typologie de ces unités de contexte (qui correspondent à peu près chacune à une phrase) en fonction du vocabulaire qu'elles ont en commun (par exemple, deux phrases qui ont beaucoup de mots en commun se retrouveront dans la même classe ; deux phrases n'ayant aucun mot en commun se retrouveront dans des classes différentes). Cette classification se fait sans que le chercheur n'intervienne. Il s'agit, et c'est très important de le souligner ici, d'une méthode inductive. Contrairement à ce que laisse entendre votre critique, cette analyse ne correspond pas à une vérification systématique d'hypothèses posées a priori par les chercheurs. L'analyse met en évidence des classes de discours, puis calcule les liens entre ces classes de discours et des variables « passives » (ici, l'appartenance au groupe des

---

<sup>2</sup> Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons bien l'intention de le faire prochainement.

anciens coloniaux ou des anciens colonisés). Nous ne voyons donc pas pourquoi nous devrions nous cacher du fait que nos résultats sont structurés en quatre classes : nous n'y sommes pour rien ! Bien sûr, c'est nous qui avons baptisé ces classes de cette façon, en fonction du vocabulaire spécifique de chaque classe, et c'est nous aussi qui avons interprété les résultats à la lumière de nos questions de recherche, qui sont il est vrai inspirées par les auteurs éminents dont vous parlez ironiquement dans la première partie de votre critique (nous reviendrons là-dessus plus bas) mais, une fois encore, le contenu des classes et les énoncés exemplaires n'ont pas été choisis par nous mais bien par Alceste. Ceci étant dit, si sur base du contenu des classes, vous envisagez d'autres interprétations de nos données, nous serions ravis que vous nous en fassiez part.

Vous revenez ensuite sur ces classes dans votre liste de « distorsions » (la première). Vous écrivez que de ces quatre classes, une seule porte explicitement critique de la colonisation. C'est loin d'être le message que nous avons voulu faire passer. En fait, à l'exception de la classe « pacification », qui, comme le montre l'analyse, est fortement associée aux réponses des anciens coloniaux belges, chaque classe comporte des discours critiques d'anciens colonisés congolais. Ce que montre l'analyse, c'est que seule la classe « exploitation » est significativement associée au groupe congolais. Cela indique que ce vocabulaire spécifique est surtout mobilisé par les répondants congolais, et il se fait qu'elle rassemble des discours très critiques dénonçant l'exploitation des ressources naturelles et de la main d'œuvre congolaises au profit du colonisateur. Cela n'indique en rien que les réponses ayant été classées dans les autres classes sont dépourvues de critiques. Au contraire, les critiques les plus acerbes sont mises en évidence au sein de la classe « attitudes des Belges »<sup>3</sup>. Mais, comme nous le mettons en évidence, il existe une grande diversité de prises de position parmi les répondants congolais : certains sont très critiques, d'autres le sont moins, d'autres encore tendent à justifier l'action coloniale (comme nous l'avons expliqué plus haut, il ne nous appartient pas d'expliquer pourquoi il en est ainsi, mais soyez sûr que nous n'avons pas sélectionné des répondants congolais possédant des caractéristiques particulières de manière à obtenir ce type de réponse).

Revenons à cette troisième « négligence ». Vous regrettez de ne trouver presque aucun témoignage vécu. Nous devons vous rappeler ici que, dans ce chapitre, nous n'avons analysé que les réponses aux questions relatives à la période léopoldienne (1885-1908). Il n'est donc pas surprenant que n'y figurent que peu de témoignages vécus : pour reprendre votre distinction, nous parlons ici de mémoire médiate plutôt que de mémoire immédiate. Aucun des répondants interrogés n'a pu vivre cette période. Ce qui est surprenant, c'est donc plutôt de constater que certains rapportent des faits vécus alors qu'on les interroge sur un passé lointain. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre, ce manque de distinction entre les différentes périodes coloniales est très intéressant, dans la mesure où cela illustre bien la continuité des identités collectives (tant des coloniaux que des colonisés) et montre à quel point la manière dont cette partie de l'histoire est représentée est aujourd'hui un enjeu crucial pour les membres de ces deux groupes. Cela n'apparaît pas dans ce chapitre, mais cette enquête avait en fait une portée beaucoup plus large : nous avons également posé des questions sur la période coloniale belge, sur la période précédant l'indépendance, sur l'indépendance elle-même et sur ses suites, et même sur la situation actuelle du Congo. Les réponses à ces questions regorgent de témoignages individuels, de souvenirs d'événements

---

<sup>3</sup> En voici un exemple, issu de l'interview d'une dame congolaise : « Les **Congolais** étaient maltraités par les **Belges**, on les **faisait travailler** comme des **esclaves** en leur **coupant** les **mains** s'ils ne fournissaient pas l'effort **demandé** par le **Blanc**. Ils fouettaient les **Noirs** et même leurs cadavres pour humilier toute la famille en raison de sa désobéissance. A part ça, c'est nous les **Noirs** les **sauvages**, vous voyez ce que je veux **dire**: c'est eux qui violent les droits de l'**Homme**, qui manquent d'humanisme à l'égard du **Noir** ... » (p. 265).

vécus de manière immédiate. Nous n'avons encore rien écrit à partir de ces analyses, mais nous comptons bien le faire prochainement, tant ces données sont riches.

Vous regrettez également que peu de place ait été accordée à l'oralité comme mode de transmission de la mémoire collective. Nous vous rejoignons sur ce point en soulignant à quel point cela est important, en particulier dans une situation où, selon certains auteurs, l'oubli collectif aurait été organisé par les institutions (contrairement à ce que vous laissez entendre plus bas, nous ne faisons pas qu'effleurer les manipulations de l'histoire, mais nous nous gardons d'avancer ce que nous ne pouvons pas prouver à travers une enquête pas interviews)<sup>4</sup>. Cette problématique ne nous avait pas échappé et plusieurs questions y avaient trait, par exemple : « Quand et comment avez-vous entendu parler de ces accusations ? ». A la fin du questionnaire, on demandait aux répondants d'indiquer leurs sources d'informations sur le Congo ... Comme nous le rapportons p. 261, très peu de répondants congolais nous ont parlé de transmission orale, alors que beaucoup faisaient référence aux livres récents, comme celui de Hochschild. Cela n'épuise certes pas la question cruciale de la transmission de la mémoire collective (à laquelle il serait utile de consacrer un autre chapitre), mais le thème de la transmission orale est très peu présent dans les interviews. Il s'agit d'un fait et pas d'un choix de notre part.

Au rang des critiques dues à un malentendu, nous rangeons également votre « distorsion » numéro 2. Vous interprétez notre phrase « globalement, cette analyse a révélé des tendances communes parmi les répondants de chacun des deux groupes » (p. 270) comme si cela mettait en évidence une homogénéité de réponses entre les deux groupes. Ce n'est pas ce que nous avons voulu dire. Les tendances communes se trouvent « parmi les répondants de **chacun** des deux groupes », et pas **entre** les deux groupes. A travers presque tout ce chapitre, nous avons mis en évidence des divergences dans la manière dont les membres de chacun des deux groupes décrivent le passé colonial (période léopoldienne). Vous ajoutez « Il eut été intéressant, en outre, de contraster le profil plutôt homogène des anciens colonisateurs avec le profil plus hétérogène des anciens colonisés dans leur représentation du passé colonial belge au Congo ». C'est précisément ce que nous avons l'impression d'avoir fait! Vous nous reprochez ensuite de ne pas expliquer pourquoi il en est ainsi. Toute notre interprétation, qui puise, comme vous le soulignez, dans diverses théories, vise justement à comprendre pourquoi les membres de certains groupes sociaux développent une mémoire commune. En mettant en lien les théories sociologiques de Halbwachs sur la mémoire collective avec les théories psychosociologiques des représentations sociales et de l'identité sociale, nous proposons comme explication que les membres d'un groupe dont l'identité est menacée dans le présent (c'est, selon notre raisonnement, davantage le cas actuellement des anciens coloniaux belges, qui doivent faire face à la multiplication des critiques envers le passé colonial, que des anciens colonisés congolais - ce qui ne signifie en aucun cas que ceux-ci se trouvent par ailleurs dans une situation plus confortable!) peuvent mettre en place, afin d'y faire face, des stratégies visant à élaborer et à partager socialement des représentations positives de leur passé. On s'attend ainsi à observer un certain consensus autour de représentations du passé colonial qui légitiment l'action coloniale belge. C'est ce que l'on observe ici : l'action coloniale est généralement légitimée, parmi les anciens coloniaux belges interrogés, en faisant référence au développement matériel, à la pacification, à l'action civilisatrice et au retard de développement imputé au Congo (et aux Congolais). Les réponses des Congolais sont, à ce sujet, plus diverses. Nous admettons qu'il puisse y en avoir d'autres, ou qu'elle soit contestable, mais reconnaissez tout de même qu'il s'agit bien d'une tentative d'explication.

---

<sup>4</sup> D'ailleurs, si vous possédez des références, ou si vous avez vous-même écrit des ouvrages à ce sujet, pourriez-vous nous les renseigner ? Merci.

Dans le même paragraphe, vous nous accusez d'abus de langage car nous évoquons, en conclusion, la nécessité d'un dialogue des mémoires et espérons une reconnaissance de l'Autre comme « voix de valeur égale ». Nous émettons ces souhaits et espoirs face à ce que nous constatons à travers notre étude : des visions du passé différentes de la part des deux groupes, qui semblent sourds à la version de l'autre. Il ne s'agit pas d'une observation, mais d'une voie possible de solution que nous envisageons.

Voyons à présent les critiques qui nous paraissent tout simplement non fondées. Parmi celles-là, la première est la critique par laquelle vous commencez : vous nous reprochez de rechercher la « justification académique » de manière flagrante en faisant référence à des auteurs connus. Dans ce cas, nous ne pouvons que nous demander quels ouvrages en sciences humaines trouveraient grâce à vos yeux. Suggérez-vous qu'il soit nécessaire d'arriver vierge de tout bagage théorique avant d'aborder une réalité sociale ? De notre point de vue, on n'arrive jamais vierge de présupposé théorique, même si on le prétend (et les présupposés non théoriques sont peut-être encore plus dangereux). Au contraire, il est important de bien définir les concepts auxquels on fait référence et les cadres théoriques qui sont susceptibles de nous aider à donner sens à la réalité étudiée. En tant qu'enseignants et qu'experts pour des revues scientifiques, c'est en tout cas la règle que nous appliquons. Selon vous, notre cadre théorique serait un piège susceptible « d'enfermer la recherche dans des catégories préétablies et dans la vérification des hypothèses méthodologiques; avec comme conséquence épistémologique un préjudice certain à l'endroit de la réalité, spécialement lorsqu'elle se montre indocile à rentrer dans le cadre ainsi prédéterminé ». C'est en effet un danger qui guette tout chercheur et on l'apprend très tôt quand on se forme à la recherche. Lorsque l'on mène des études destinées à mettre à l'épreuve des hypothèses précises, on sait par exemple que l'on doit les exposer au risque d'être falsifiées (on doit prévoir la méthodologie de telle sorte que la vérification de l'hypothèse ne soit pas a priori plus probable que sa falsification). Et, comme vous le soulignez, on court toujours le risque de passer tout simplement à côté de la réalité par une connaissance insuffisante de la situation étudiée. Nous sommes bien d'accord. Cependant, nous avons le sentiment que ce type de critique se justifie fort peu à l'égard de la recherche présentée dans le chapitre dont il est question ici. En effet, il s'agissait précisément d'une étude exploratoire destinée à recueillir un premier matériel. Le guide d'entretien consistait principalement en une série de questions ouvertes le moins directives possible. Les répondants étaient libres de s'en écarter, de digresser, d'anticiper un thème ou de ne pas en aborder d'autres. De plus, nous n'avions pas à proprement parler d'hypothèses au départ de cette étude, mais plutôt des questions de recherche. Si vous voyiez les méthodes que nous utilisons parfois pour vérifier des hypothèses précises (comme la méthode expérimentale), vous constateriez que l'on peut quelquefois laisser beaucoup moins de liberté aux participants. Aussi, de quelles « catégories préétablies » parlez-vous? Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous avons utilisé une méthode d'analyse inductive (on part des données pour former les classes plutôt que l'inverse) qui nous prémunit justement contre cela. Cette « quinquillerie méthodologique » comme vous l'appellez, n'est certes pas sans défaut, mais elle a l'avantage, justement, de ne pas permettre au chercheur d'imposer a priori sa propre manière de structurer les données. La réalité ne devait donc pas être docile afin de rentrer dans notre cadre d'analyse puisque c'est elle qui l'a défini. Cette analyse nous a fourni des résultats qui nous ont paru cohérents en regard du cadre théorique mobilisé en introduction. Nous avons donc proposé une interprétation. Cette interprétation, comme toute interprétation, peut être contestée, mais ce n'est pas le cas des faits sur lesquels elle repose.

Enfin, vous nous reprochez de ne pas citer d'auteurs congolais dans notre introduction théorique. Ce n'est pas totalement vrai (nous citons un rapport de Mutamba Lukusa), mais vous avez raison de souligner le manque de références à des auteurs congolais. Pourquoi?

D'une part, dans le champ de la psychologie sociale de la mémoire collective, nous ne connaissons pas en ce moment d'auteur congolais. Nous en connaissons plusieurs en histoire, mais nous avons choisi de nous focaliser sur le livre de Hochschild, car c'est cet ouvrage qui a déclenché la polémique. Nous y faisons référence non pas en tant que source d'informations historiques exactes, mais bien pour délimiter la nature de la menace identitaire qu'il était susceptible de représenter. Ceci dit, il nous reste beaucoup à apprendre sur le Congo et sur son histoire. C'est un thème qui nous passionne depuis quelques années, mais dont nous sommes encore loin d'avoir fait le tour.

Plus loin, vous nous reprochez implicitement d'être des chercheurs belges, vous précisez même de l'ULB. Insinuez-vous qu'il soit impossible à un chercheur belge de mener un travail critique sur le passé colonial? C'est pourtant un droit que nous revendiquons et nous avons peine à imaginer de quel droit vous nous le contesteriez, même si nous reconnaissons naturellement à chacun le droit de le questionner.

Nous espérons que cette réponse aura permis de clarifier certaines des interrogations que ce texte éveillait en vous, voire d'y rendre quelque grâce à vos yeux. En particulier, nous espérons avoir pu montrer ici que les « insuffisances épistémologiques » ne sont pas aussi manifestes que vous le prétendez et, surtout, qu'il n'y a pas lieu de parler d'alignement idéologique (qu'il soit sous-terrain ou au grand jour).